

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

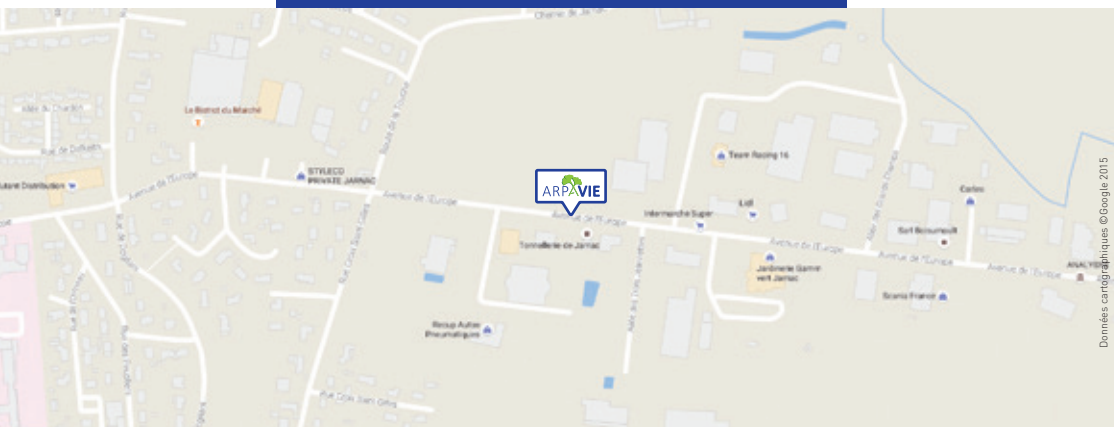
LE BOIS DOUCET

4, avenue de l'Europe
16200 JARNAC
Tél. : 05 45 36 63 33
bois-doucet.direction@arpavie.fr

Résidence Le Bois Doucet

JARNAC - 16

EHPAD



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Bus : depuis la gare SNCF d'Angoulême, bus ligne 15 arrêt Place du Château à Jarnac, puis prendre la navette de la ville de Jarnac à cet arrêt pour descendre arrêt 18 Bois Doucet.

Par la route : N141 sortie Jarnac Est puis suivre zone activités de Souillac

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

4, avenue de l'Europe
16200 JARNAC
Tél. : 05 45 36 63 33

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

LA RÉSIDENCE

La résidence **Le Bois Doucet** est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence est idéalement située, au coeur d'un joli parc arboré, à 2 km du centre ville de Jarnac et à proximité d'une zone commerciale.

La résidence propose principalement des chambres individuelles et quelques unes pouvant accueillir les couples.

Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, nommé le Millésime, propose un espace bien-être (balnéothérapie, espace esthétique/relaxation), un

espace espace multi sensoriel, une terrasse sensorielle, une cuisine thérapeutique, une salle d'expression corporelle et un salon de détente.

La résidence dispose également d'une unité spécifique, pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives, permettant d'assurer un accompagnement adapté.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont régulièrement proposés.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique, jeux de mémoire, jeux de société, ateliers de lecture, d'expression, ateliers réminiscence, sorties au supermarché, au cinéma.

Ces activités ont pour objectif de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (Les écoles de Jarnac, le CCAS) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une unité spécifique pour troubles neuro cognitifs
2. Un pôle d'activités et de soins adaptés
3. Un parc arboré et un jardin sécurisé
4. Une résidence familiale



LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

